

#CFTC

Pour un nouveau contrat social



8 mars 2018 JOURNÉE INTERNATIONALE pour les DROITS DES FEMMES

Aujourd'hui, c'est l'occasion de faire le point sur la situation des femmes dans la société et revendiquer plus d'égalités !

Le saviez-vous ?

- En Allemagne, depuis le 6 janvier, une loi autorise un employé qui se sentirait discriminé à demander le salaire moyen de six personnes du sexe opposé occupant le même poste
- En Islande, une loi du 1^{er} janvier oblige les entreprises de plus de 25 salariés à payer également les hommes et les femmes au risque de devoir verser une amende
- En France, l'égalité femmes-hommes est une « grande cause nationale » du nouveau quinquennat



Combien de femmes avons-nous dans les instances dirigeantes ?

Pensez-vous que les déroulements de carrières soient équitables ?

Pour la CFTC, il est important de :

- Promouvoir un **équilibre** serein entre vie professionnelle et vie familiale
- S'assurer de la **convergence des salaires** entre les femmes et les hommes
- Garantir des **déroulements de carrières équitables** entre les femmes et les hommes
- Instaurer une meilleure **représentativité** des femmes dans les instances dirigeantes

Nous demandons la mise en place d'un processus permettant à une femme d'initier une évaluation de sa situation en termes de salaire et position par rapport à un panel d'hommes

Rejoignez-nous !

